

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le jeudi 23 décembre à 20 heures, à la Maison communale

Objet :

~

CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25.11.2010**
- 2. Vote d'un douzième provisoire pour janvier 2011**
- 3. Avis sur le compte 2009 de la Fabrique d'Eglise de Lacuisine**
- 4. Avis sur le budget 2011 des Fabriques d'Eglise de :**
 - A) Chassepierre**
 - B) Lacuisine**
- 5. Désignation représentants communaux aux Assemblées générales de l'a.s.b.l. « Agence de développement local pluricommunale Florenville-Chiny »**
- 6. Demande de liquidation subside devis forestier n° 5870 – T958**
- 7. Approbation du plan communal d'urgence et d'intervention**
- 8. Pré-presse et impression de l'itinéraire PicVert – Approbation du cahier des charges – Approbation des conditions et du mode de passation du marché**
- 9. Droit auteur impression carte PicVerts – Approbation du devis**

**10. Achat de fournitures pour le Moulin Marron –
Approbation des conditions et du mode de passation
du marché**

**11. Réparation de la toiture de l'église de Sainte-Cécile –
Approbation du cahier des charges et du plan
sécurité santé – Approbation des conditions et
du mode de passation du marché**

Communication :

Réponse aux demandes faites par un Conseiller

La Secrétaire,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

R. Struelens

R. Lambert

